

## + COMITÉ DU PROJET DE MODERNISATION DU CIUSSS

### **Mandat**

Le mandat de ce comité est à durée déterminée, il prend fin à la clôture du projet. Il veille à ce que le projet de modernisation du CIUSSS puisse s'associer au projet plus global de revitalisation de l'Est et y apporter sa contribution.

Il assure un suivi auprès du conseil d'administration du Projet de modernisation de l'HMR dans le respect de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

De façon plus spécifique, le comité a pour fonctions de :

- Soutenir, au plan stratégique, le projet de modernisation du CIUSSS;
- Assurer la cohérence entre les projets de revitalisation de l'Est de Montréal et de modernisation du CIUSSS;
- Se positionner comme l'un des acteurs majeurs du développement économique et social de l'Est de Montréal;
- Promouvoir le rôle de leader assumé par le CIUSSS en matière d'enseignement et de recherche en santé.

**Fréquence de rencontre** : tous les trois mois ou selon les besoins spécifiques